

aux piliers, complétaient cet ensemble de dispositions dont l'effet était imposant.

L'absoute a été donnée par S. E. le cardinal de Bonald, accompagné de son clergé. Le cortège, en sortant de la métropole, s'est acheminé vers le cimetière de Loyasse par la montée du Chemin Neuf.

Plusieurs discours ont été prononcés sur la tombe de M. Terme : par M. Brachet, au nom de l'Académie ; par M. Candy, au nom de la Société de Médecine ; et par M. Gromier, au nom de la Société Médicale d'émulation.